

Grand Paris

Pour un paysagiste, le Grand Paris c'est nécessairement, par automatisme, une géographie naturelle. Depuis le centre de Paris, en regardant l'horizon, on reconnaît un ensemble de lignes non construites, ténues mais visibles. Ce sont des côteaux boisés, les mêmes que ceux que Le Nôtre a su révéler à Meudon ou à Saint-Germain. Ces lignes d'horizon successives composent le paysage de la métropole. À cette perception de la géomorphologie s'ajoute inévitablement la question de la limite. D'une manière provocatrice, avec Jean Nouvel lors de la consultation internationale de 2008, nous avons identifié 800 kilomètres de limites entre les zones urbaines mal définies, résidentielles ou industrielles, et le monde rural. Cette limite pauvre marque l'endroit où l'agriculture redevient apparente. Ces 800 kilomètres sont une forme de lisière où recomposer la relation entre ville et campagne. À Saclay, par exemple, se constitue un prototype de sept kilomètres de lisière, grâce au foisonnement de transformations nécessaires : bassins d'orage, canaux et digues, zones humides et boisements compensatoires, conservation des sols fertiles, corridors écologiques, sont les préalables à la constitution d'un réseau de chemins et d'espaces publics élémentaires qui reliera les campus entre eux et avec la campagne.

Gares-paysages

Dans tout nouveau quartier, on observe qu'environ 30 % des surfaces sont dédiées aux espaces publics et qu'il est souvent possible de leur donner un caractère paysager. Si l'on imagine le maillage du nouveau réseau à l'image des chaînes de parcs américains, on pourrait qualifier les quartiers de gare par le végétal. Mais le parvis de la gare relève souvent dans nos esprits, de la place minérale, lieu de passage archétypique. D'autant plus que la valorisation des terrains aux abords des gares, leur nécessaire densité, l'intensité attendue, entretiennent quelques clichés quant à leur écriture. Il existe pourtant des typologies hybrides où places et jardins se superposent. C'était le cas historique du cœur des campus américains comme le célèbre Harvard-Yard où une sorte de jardin accueille une très grande intensité d'usages urbains. À Saclay, à une échelle un peu plus large, le viaduc du nouveau métro express articule une limite plus diffuse entre ville et nature et, par une succession de séquences, amplifie le paysage naturel.

Distinction ville / nature

Le socle de la capitale, son sol, est en grande partie artificiel, produit de transformations successives. À l'échelle du Grand Paris, l'ampleur des infrastructures, leur sédimentation rendent la distinction entre géographie naturelle et artificielle complexe et stimulante : c'est un paysage structurellement composite, qui oblige à un nouvel étalonnage du regard. Notre esthétique change en même temps que notre connaissance et notre conscience du vivant : le végétal n'est plus seulement un matériau de composition ni un décor, mais aussi un levier de transformation des conditions climatiques de nos villes. Le cas, parfois moqué, des forêts urbaines en est l'illustration : la densité et la stratification végétale qui caractérisent le milieu forestier ont des vertus en termes de maîtrise des températures urbaines qui sont désormais mesurables. Certaines métropoles ont fait évoluer en ce sens leurs règlementations et prescriptions concernant les plantations d'espaces publics. L'exemple du quartier d'Otemachi à Tokyo interpelle : c'est un quartier d'affaires articulé autour d'une très importante gare. L'administration de la ville autorise la densification du bâti à la condition qu'elle s'accompagne de la plantation de petites forêts. Ensemble, ces petits boisements foisonnent et prolongent dans la ville dense des expériences menées dans le parc impérial tout proche.